



Mairie de COSSÉ-LE-VIVIEN

Rue de Nantes – B.P. 65
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

Tél. 02.43.98.80.24
Télécopie 02.43.98.97.65

► Site Internet : www.cosse-le-vivien.fr
Courriel : mairie@cosse-le-vivien.fr

► Site Internet du Musée communal :
www.musee-robert-tatin.fr

Cossé-le-Vivien, le 26 avril 2019

**CONVOCATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Cher(ère) Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

Judi 02 mai 2019 à 20h30

**Salle du conseil municipal
Mairie de Cossé-le-Vivien**

I - Affaires générales – Personnel communal

Délégation du conseil municipal au Maire – compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales

II – Cadre de vie – Communication et Action sociale

Subvention exceptionnelle à l'association des anciens combattants

Commission Cadre de vie et communication : synthèse du compte-rendu de la réunion du 25 avril 2019

III – Affaires culturelles et touristiques

Commission Affaires culturelles et touristiques : synthèse du compte-rendu de la réunion du 10 avril 2019

IV – Affaires scolaires et périscolaires

/

V – Urbanisme

Commission Urbanisme : synthèse du compte-rendu de la réunion du 11 avril 2019

VI – Sport – Vie associative – Jeunesse

Aménagement des anciens services techniques : validation du projet

Commission Sport, jeunesse et vie associative : synthèse du compte-rendu du Copil FCC du 24 avril 2019

VII – Finances – Bâtiment

Calcul de la DETR : intégration de nouveaux linéaires de voirie

Boulodrome : choix de l'entreprise de déconstruction

Tarifs municipaux : fixation des forfaits de ménage et de mise à disposition de régisseurs pour la salle du FCC

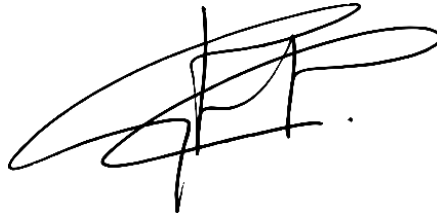
VIII – Affaires intercommunales

/

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Cher(ère) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Christophe LANGOUËT

